

A l'attention des élèves entrant en 1^{ère} année

Chers parents, chers élèves,

Nous espérons que vous profitez de vacances reposantes loin des contraintes de la vie quotidienne et que vous rechargez vos batteries pour une excellente arrivée au DIC Collège.

Nous reprenons contact avec vous pour vous communiquer quelques renseignements concernant la rentrée scolaire :

1. Prêt des livres et activités culturelles

Suivant les directives de l'article 100 du décret Missions du 24 juillet 1997, voici une estimation des frais prévus pour l'année 2018 - 2019 :

Frais obligatoires : Location livres : 6€

Photocopies : 35€

Activités culturelles et animation pastorale : 16€

Frais facultatifs* : Achat des livres : 61€

(*Ceci ne signifie pas que les élèves ne sont pas obligés de posséder les livres, mais que nous ne pouvons pas vous imposer leur achat par notre intermédiaire. Concrètement, si vous ne voulez pas participer à l'achat groupé effectué par le collège et ainsi bénéficier d'une réduction de 8 à 10% par rapport à un achat individuel, vous en avez la possibilité. Dans ce cas, il faudra prévenir le collège entre le 20 août et le 31 août et nous vous informerons de la liste de livres à acquérir.)

Au cours de l'année, vous recevrez 3 relevés de compte : le premier à la Toussaint, le deuxième au carnaval et un dernier ajustement en mai. Fin juin, en cas de solde en votre faveur, la somme sera automatiquement reportée à l'année scolaire suivante, sauf départ de l'élève ou demande explicite de remboursement de votre part.

Nous vous demandons donc de verser pour le jour de la rentrée au plus tard, le forfait de **118€** en mentionnant en communication le nom et le prénom de votre enfant sur le compte : **DIC Collège Frais scolaires BE50 7420 2878 7918.**

2. Horaire de la rentrée et de la distribution des livres

1^e : Rentrée le **lundi 3 septembre** de 12h50 à 15h20.

Dès le mardi 4 septembre, cours selon l'horaire habituel.

3. Transmission des informations

Dans un souci constant de développer les nouvelles technologies et de profiter des nombreux avantages qu'elles procurent en termes de facilité et de rapidité d'information, la possibilité vous est offerte de retrouver sur le site de l'école (www.dic-college.be) tous les courriers qui vous sont envoyés. **Si, dès septembre, vous souhaitez recevoir ceux-ci directement sur votre boîte mail** (ainsi que d'autres informations concernant l'école), **vous pouvez vous inscrire dans l'espace « Parents »**.

4. Absences des élèves

En cas d'**absence** de nos élèves, nous prévenons les parents dès la 1^{ère} heure en envoyant un SMS au numéro de GSM de référence que vous avez noté sur la fiche signalétique du début d'année. Pour rappel, notre règlement prévoit que les parents doivent avertir l'école de l'absence éventuelle de leur enfant **avant 8h25 au 04/223 20 18**. Veuillez à nous signaler tout changement de numéro en cours d'année.

Pour l'année qui vient, nous souhaitons à chacun d'avoir en main les clés de la réussite, l'optimisme et l'enthousiasme, l'écoute active des conseils donnés, le courage et la persévérance pour les appliquer... et, en fin d'année, la clé des champs pour pouvoir profiter, le cœur léger, de vacances bien méritées.

V. Lambert, directeur

C. Nickels, directrice adjointe